



Mairie de Romette
05 000 Romette

Compte rendu du Conseil d'administration du 14 juin 2024 à la salle la Romettine à Romette

Présents : Christian Raynaud, Chantal Voisin, Corinne Leblanc, Danièle Malcor, Patrick Dollé.

Absents Excusés : Michelle Panetta, Danièle Prel, Christiane Della-Védova, Jacques Ostian.

Ordre du jour :

Le règlement intérieur corrigé
Comment augmenter la fréquentation des randonnées
Les plans B quand randonnée difficile

Les prochains rendez-vous :

Notre AG 2024 et la Galette 2025
Le forum des sports

Questions diverses :

Revoir les frais de covoiturage

Le règlement intérieur :

Comme indiqué lors de notre précédent CA ce dernier sera modifié suite aux dernières formations effectuées.

Le texte rédigé par Danièle Malcor est approuvé et rajouté au règlement intérieur de Sentiers05. Il sera soumis au vote des adhérents lors de l'Assemblée Générale.

Augmentation de la fréquentation :

Nous comptons sur notre participation au Forum des Associations qui a lieu le samedi 7 septembre au Quattro pour nous faire connaître.

A cet effet trois randonnées sont organisées, une par Annie une deuxième par Christian la troisième par Patrick le dimanche 15 septembre.

États des comptes :

Notre trésorière Michèle Panetta nous avait fait parvenir l'état des comptes :
Voici la situation des comptes au 8 juin suite au transfert vers le Crédit Agricole.

- Compte courant avec un solde de 1 605,20 €.

La subvention de l'OMS d'un montant de 430 € nous a été versée le 26 avril.

Chèques en attente d'un montant de 69,20 € et 15 €.

- Un Livret A a été ouvert avec un 1^{er} dépôt de 1 829,22 € augmenté des intérêts de 20,14 € versé à la date de résiliation le 23 mai à la Société Générale.



Prochains Rendez-vous :

- La Fête de la Rando le dimanche 23 juin à Guillestre.
- Rencontre Franco-Italienne le 1^{er} septembre à Col de Chabaud.
- Le Forum des Associations le samedi 7 septembre au Quattro.
- Notre Assemblée Générale 2024, date prévue le vendredi 15 novembre.
- La Galette des Rois 2025, date prévue le lundi 6 janvier.

Il est à noter que la demande de réservation de la salle Dum'Art pour ces deux dernières dates est faite auprès de la Maison des Associations, l'acceptation nous sera donnée vers fin juin.

Questions diverses :

- Les frais de covoiturage, le calcul sera rappelé sur le planning des randonnées.

Le Président

Christian Raynaud

La Secrétaire

Chantal Voisin